

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 AVRIL 2025 à 19h00

Nombre membres

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Présents : Didier CORVEY-BIRON, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Marie-Sophie BARBIER, Régis LACROIX, Benjamin CHABERT, Nathalie DECTOT, Vincent CAILLAT

Absents : Annie BERECHÉ, Valérie DROUVIN, Laure ALBERTIN, Mickaël GRAS, Guillaume CROIZAT,

Procuration : Annie BERECHÉ donne procuration à Didier CORVEY-BIRON
Valérie DROUVIN donne procuration à Marie-Sophie BARBIER
Guillaume CROIZAT donne procuration à Benjamin CHABERT

Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire

Secrétaire de séance : Régis LACROIX

Approbation du précédent procès-verbal

1. Délibération pour rendre un avis sur le PLUi arrêté le 06.02.2025 par la SMVIC

M. le Maire expose le projet de délibération concernant le plan de zonage du PLUi arrêté le 06.02.2025 par la SMVIC. Après échanges et étude à nouveau de la carte, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité en faveur du PLUi présenté et sans remarques.

2. Délibération en vue de la signature d'un CDI pour un Adjoint d'Animation

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour passer l'adjoint d'animation en CDD depuis plus de 6 ans en CDI.

3. Délibération pour ou contre effectuer un don via l'AMF suite au séisme survenu en Birmanie

Il y a malheureusement de plus en plus de catastrophes naturelles ou climatiques et la commune va recevoir de moins en moins de soutien financier pour ses investissements. Pour autant, le budget communal permet encore cette année de contribuer à hauteur de 650 € en don d'urgence attribué à la Birmanie via l'AMF. Validé à l'unanimité.

4. Divers

- Aménagement d'un point propre à la Blache : un point propre va être installé sur Vinay, en haut de la Blache pour les habitants de Beaulieu. Le terrassement sera à la charge de la commune de Beaulieu.
- Radar pédagogique : le relevé de la route départementale montre que 62,88 % des véhicules entrant dans le village en provenance de Vinay roulent à 50 km/h ou moins (contre seulement 20,73 % des véhicules entrant dans l'autre sens), 32,12 % roulent entre 51 et 70 km/h (contre 60,78 % en sens inverse).
- TE38 : de nouveaux capteurs ont été déposés dans les bâtiments publics pour analyser les consommations énergétique de chauffage.

Séance levée à 20H30

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire et Président de Séance



Régis LACROIX,
Conseiller et Secrétaire de séance

